



DÉCHETS

Une collecte pour une économie circulaire et solidaire

La Communauté urbaine va mettre en place, d'ici la fin de l'année 2021, un nouveau service de collecte d'objets et équipements ménagers réutilisables à destination des habitants.

PUBLIÉ LE
30 AOÛT 2021

Jusqu'à présent, les objets encombrants étaient collectés de façon disparate sur les différentes communes du territoire lors d'opérations ponctuelles organisées par les communes et dans les centres de recyclage de la Communauté urbaine. À défaut d'être triés et mélangés les uns aux autres, l'ensemble de ces éléments partait jusqu'à présent en enfouissement.

Afin d'harmoniser ce fonctionnement et de rendre la démarche plus facile pour les usagers, Le Havre Seine Métropole a décidé de mettre en place son propre système de collecte des encombrants pour compléter le dispositif déjà existant sur la commune du Havre.

Collecter pour mieux valoriser

Pour mettre l'accent sur la revalorisation des déchets collectés, la Communauté urbaine a choisi de confier cette mission à des **acteurs de l'Économie sociale et solidaire (ESS)** déjà présents sur le territoire. Ainsi, ce sont trois structures bien connues des habitants, **Emmaüs, l'association Le Grenier et Actif Insertion**, qui assureront les prestations de collecte, mais qui prendront également en charge le traitement des objets et la suite de leur cycle de vie.

De cette façon, chacun des éléments collectés fera l'objet d'un **traitement spécifique** et sera orienté, selon son état et son indice de réparabilité, vers des **filières de réemploi**, notamment à travers les **boutiques solidaires** ou des objets pourront être revendus à moindre coût. Les éléments non réutilisables sont envoyés vers les filières de recyclage adaptées.

Ces structures œuvrent dans le domaine de l'ESS, en embauchant des personnes éloignées de l'emploi sur des chantiers d'insertion, dans le domaine du bâtiment, du textile, ou encore des espaces verts.

Comment ça fonctionne ?

Pour faire appel à ce service, les usagers devront prendre rendez-vous auprès de la Communauté urbaine, directement sur son site internet

[lehavreseinemetropole.fr](https://www.lehavreseinemetropole.fr), ou bien par téléphone en appelant le 02 35 22 25 25.

Les collectes auront lieu chaque semaine, sur des jours fixes définis pour chacune des communes concernées.

Les objets, au nombre de trois maximum, devront être déposés avec un numéro de RDV sur le domaine public pour être récupérés. Cette collecte concerne exclusivement les objets des ménages, qui ne peuvent pas faire l'objet des

collectes usuelles en raison de leur volume ou de leur poids : éléments de mobilier, montés ou démontés (lit, table, armoire...), et gros appareils électroménagers (réfrigérateur, four, lave-linge...). Il s'agit, le plus souvent, de déchets occasionnels. **Attention : les gravats, ferrailles, déchets verts ou pneus doivent être orientés vers les centres de recyclage et ne font pas l'objet de cette collecte.**